

alpes de
haute
provence



LA MOTTE DU CAIRE

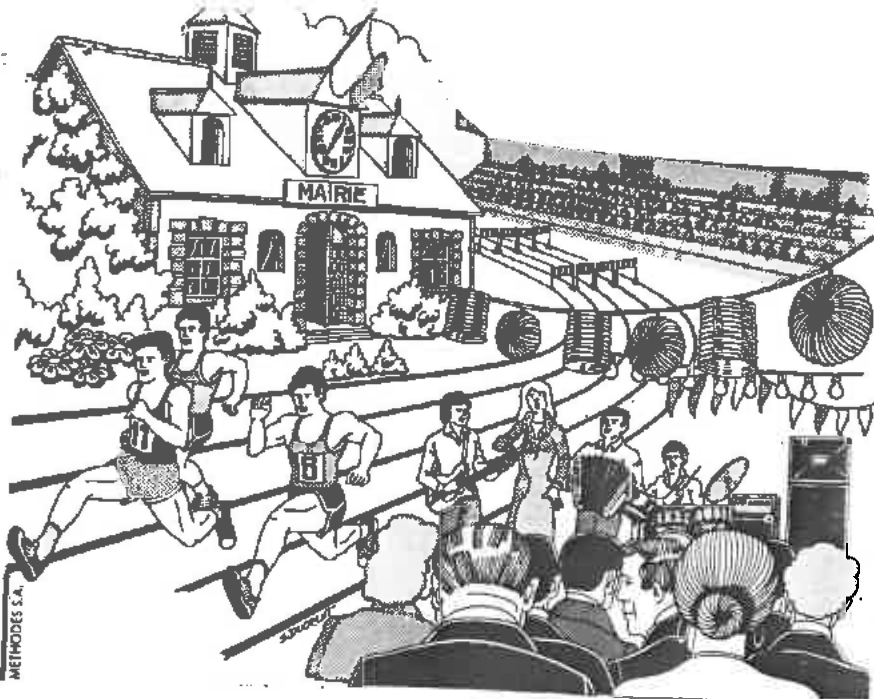
LA MOTTE DU CAIRE



I
N
F
O
R
M
A
T
I
O
N
S
M
U
N
I
C
I
P
A
L
E
S

Bulletin n°7

Decembre 1983



Chères Concitoyennes,

Chers Concitoyens,

Au mois de Mars, vous nous avez accordé

une nouvelle fois votre confiance pour administrer la commune pendant les six prochaines années. Ce choix, que la grande majorité d'entre vous a fait, est pour nous, un encouragement précieux à poursuivre avec foi et dynamisme une tâche souvent ingrate qui procure cependant les joies les plus délicates

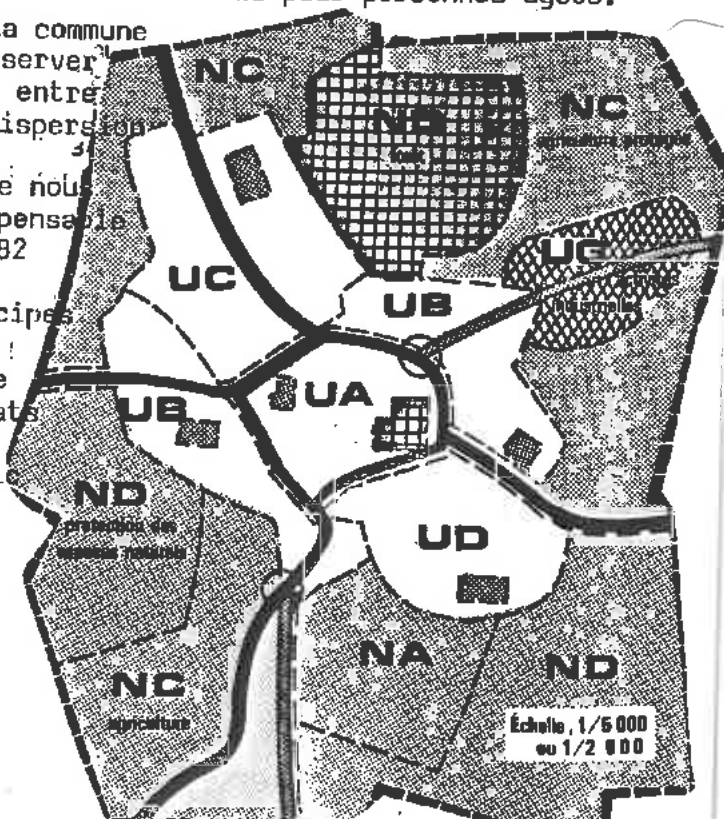
quand on a, au fond de soi, l'intime conviction d'avoir été utile, d'avoir œuvré pour le bien de tous.

" La charrue était en place dans le sillon, il ne restait plus qu'à s'atteler à nouveau et à tendre les traits". C'est ce que nous avons fait. Cette continuité dans l'action a permis un gain de temps énorme au niveau de l'instruction des dossiers, dont certains, vitaux, comme par exemple la reconstruction de l'internat du collège, ont été menés, tambour battant, et vont aboutir incessamment. D'autres, plus anciens, se sont concrétisés: la deuxième tranche du programme d'égoût et eaux pluviales à ST Barthélémy et au Balavour, ou encore, une nouvelle série de caveaux au cimetière. Des travaux de protection d'ouvrage vont être également effectués au cours de l'hiver sur le territoire de la commune dans le lit du Sasse du Grand Vallon et de ses affluents. Toutefois, une de nos préoccupations essentielles, à l'heure actuelle, est de réaliser des acquisitions foncières avec l'aide de la Région, pour pouvoir mener à bien les objectifs communaux du IX Plan que vous nous avez aidés à définir au cours d'une réunion où la population était conviée le 22 Décembre 1982, il y a tout juste un an.

Parmi ces objectifs, deux nous paraissent les plus impératifs à réaliser compte tenu de nos besoins:

- Le premier est la création d'un établissement d'accueil pour personnes âgées.
 - Le deuxième est la nécessité de doter la commune d'un Plan d'Occupation des Sols, pour préserver les terres agricoles, éviter les conflits entre agriculteurs et riverains, ainsi que la dispersion de l'habitat, tout en "rentabilisant" les équipements communaux. Cette démarche, que nous avons tardé à faire, est maintenant indispensable avec l'application de la loi du 2 Mars 1982 (DITE LOI DE DECENTRALISATION).
- Soyez sans inquiétude, fidèles à nos principes nous réaliserons ces projets en tenant compte de vos avis, de vos suggestions que vous apporterez au cours des réunions-débats où vous serez conviés.
- Une réunion d'information ouverte au public pour le P.O.S. aura lieu à la Mairie LE MERCREDI 18 JANVIER 1984, à, 14 H.30

.../...



Nous avons donc entamé le programme des réalisations que nous vous avons proposé le 6 Mars 1983. Pour certaines, il faudra attendre encore plusieurs années avant de les voir se concrétiser. En effet, l'expérience nous a appris qu'entre la conception d'un projet et sa réalisation, les méandres administratifs sont nombreux, comme d'ailleurs les embûches et que seules la tenacité et la volonté d'aboutir pouvaient en triompher.

Ainsi en décembre 1983 où en sommes nous ?

Les projets suivants sont exécutés ou en voie d'achèvement:

Assainissement à Saint Barthélémy et au Balavour

Caveaux au Cimetière.

D'autres vont débuter en Janvier 1984

La réfection du bâtiment de la Poste (D.P.A.H.).

La construction de l'internat du Collège.

Des travaux ponctuels d'endiguement: Sasse-Grand-Vallon-Saignon .

Certains sont différés et liés aux acquisitions foncières en cours de négociation

Maison d'accueil pour personnes âgées. Foyer Rencontre- P.O.S.

Zone artisanale

Lotissement communal

Nous avons également déposé un dossier à la région pour la construction d'une piste nécessaire à l'exploitation de la forêt communale du "Défend" et à son repeuplement.

Voilà donc le point quant à ce qui est fait; ce qui est en cours et ce qui reste à faire. Il y a du pain sur la plaache.



A TOUTES ET A TOUS, Je présente ,
mes meilleurs voeux pour 1984.

Marcel CLEMENT, Maire de LA MOTTE DU CAIRE
Conseiller Général des Alpes de Haute Provence.

VOS ELUS ET LEURS RESPONSABILITES

La totalité des sièges de conseillers municipaux ayant été pourvue le 6 Mars 1983 au premier tour de scrutin, le nouveau Conseil Municipal s'est réuni le dimanche 13 Mars pour procéder à l'élection du Maire, des Maires-adjoints et à la désignation des commissions municipales.

LE CONSEIL MUNICIPAL est donc constitué de :

Marcel CLEMENT, MAIRE
 Jean-claude CHABERT- 1ER Adjoint
 Marcel CORREARD - 2ème Adjoint
 Paulette MOLINIER - 3ème Adjoint

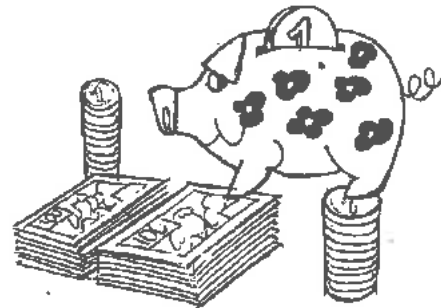
Françoise GOEURY- Georges MASSOT- Edouard REYNIER Conseillers sortants
 Odette LAFAY- Bernard LAGARDE, Pierre MARCELLI- Paul MARTIN nouveaux Conseillers Municipaux.

LES COMMISSIONS

Leur nombre a été porté à dix pour permettre une meilleure répartition du travail entre le Maire, les Adjoints et les Conseillers Municipaux. Leur travail de groupe permet un meilleur approfondissement des problèmes.

La COMMISSION DES FINANCES et de l'INVESTISSEMENT

Responsable: Marcel CLEMENT
 Membres: Jean-claude CHABERT- Marcel CORREARD-
 Paulette MOLINIER- Georges MASSOT- Paul MARTIN-
 Françoise GOEURY.
 Elle s'est réunie le 26 Septembre 1983 pour préparer le Budget Supplémentaire 1983 et étudier le Compte Financier de 1982.



LA COMMISSION DE L'AGRICULTURE et des FORETS COMMUNALES

Responsables: Bernard LAGARDE et Paul MARTIN.
 Membres : Marcel CORREARD- Georges MASSOT- Edouard REYNIER - Jean-claude CHABERT.



S'est réunie récemment et prépare un projet original pour la réalisation de coupes affouagères dans la forêt communale du "Défens" en collaboration avec l'Office National des Forêts. Un projet de piste a été établi et une demande de subvention déposée au Conseil Régional dans le cadre du PLAC pour un montant de 750.000 F. de travaux.

LA COMMISSION de la VOIRIE et des RESEAUX (eau et assainissement)

Responsable : Jean-claude CHABERT
 Membres : Marcel CLEMENT- Marcel CORREARD- Bernard LAGARDE- Paulette MOLINIER
 Paul MARTIN- Georges MASSOT- Pierre MARCELLI
 s'est réunie pour étudier les travaux de la 2ème tranche d'assainissement et choisir l'entreprise.

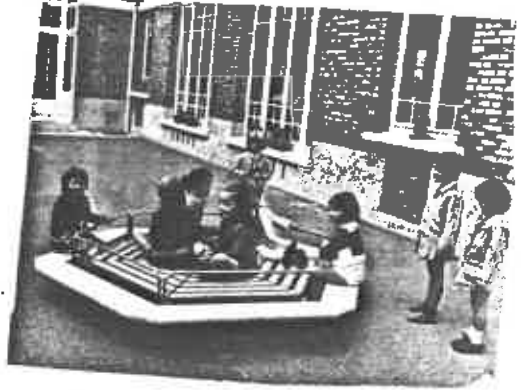
LA COMMISSION DES BATIMENTS PUBLICS

Responsables: Pierre MARCELLI et Jean-claude CHABERT
 Membres : Marcel CLEMENT- Bernard LAGARDE-Georges MASSOT-Paul MARTIN-
 Odette LAFAY- Edouard REYNIER.

S'est réunie à plusieurs reprises pour les travaux de réhabilitation de l'immeuble de la Poste: définition des besoins avec les locataires, choix des travaux à réaliser avec Monsieur Robert VERET responsable de l'O.P.A.H. choix de l'architecte, étude du dossier de financement, concertation avec l'architecte, choix des entreprises.
 Elle surveillera le déroulement des travaux.

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES

RESPONSABLE: Odette LAFAY
 Membres: Françoise GOEURY-Marcel CLEMENT-Jean-claude CHABERT-Bernard LAGARDE.
 est chargée des relations entre la municipalité et les écoles maternelle et primaires.



LA COMMISSION DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Responsable: Paulette MOLINIER
 Membres: Marcel CLEMENT- Françoise GOEURY- Paul MARTIN- Pierre Marcelli Odette LAFAY-
 s'occupe de l'aide sociale, sa responsable est membre de l'Association constituée pour les soins infirmiers à domicile.

LA COMMISSION DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Responsable: Marcel CLEMENT
 Membres: Edouard REYNIER-Paulette MOLINIER- Paul MARTIN- Georges MASSOT-Odette LAFAY.
 est chargée des relations avec les commerçants et artisans.

LA COMMISSION DES SPORTS

Responsable : Georges MASSOT
 Membres: Marcel CLEMENT- Jean-claude CHABERT-Françoise GOEURY -Bernard LAGARDE
 est chargée du développement et de la promotion du sport dans la Commune.

LA COMMISSION DE LA CULTURE DES FETES ET DES LOISIRS

Responsables: Odette LAFAY-Paulette MOLINIER-Marcel CORREARD-
 Membres : Françoise GOEURY-Bernard LAGARDE-Pierre MARCELLI-Jean-Claude CHABERT Paul MARTIN.
 S'est réunie pour établir le programme de la fête patronale et du 14 Juillet. Elle est chargée des relations avec les associations locales et souhaiterait vivement que l'une d'elle ressuscite : le Comité des Fêtes.
 Si quelques Mottoises et Mottois se prenaient par la main pour redonner vie à ce Comité la Commission serait prête à lui apporter toute son aide: morale matérielle et financière.



LA COMMISSION DE L'INFORMATION

Responsable: Marcel CLEMENT
 Membres: Jean-claude CHABERT- Françoise
 GOEURY - Odette LAFAY-Pierre MARCELLI-
 Edouard REYNIER.
 S'est chargée de la rédaction du présent
 bulletin, chacun de ses membres en
 rédigeant une partie.

Envisage d'acquérir pour la Commune, un matériel
 de sonorisation mobile pour les annonces dans le village, matériel qui pourrait
 être remonté sur le fourgon communal.



Certaines de ces Commissions sont très actives, d'autres un peu moins. Toutes
 travaillent dans le même esprit: apporter les meilleurs soutiens possibles aux
 problèmes communaux compte tenu de nos moyens.

Elles ont toute latitude pour associer à leurs travaux des spécialistes, des usagers
 des personnes intéressées par les problèmes dont elles traitent.
 Les réunions ne sont cependant pas publiques. Toutefois, si des personnes souhaitent
 s'intéresser de plus près à leurs travaux elles sont invitées à se mettre en
 relation avec les divers responsables.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE LA MOTTE DU CAIRE-TURRIERS

Chacune des communes membres du S.I.V.O.M. désigne ses délégués pour six ans.
 Notre commune a droit à trois délégués qui ont été élus le 13 Mars 1983.
 Lors de son Assemblée Générale du 25 Avril 1983 le S.I.V.O.M. a élu son Président,
 ses Vice-Présidents, désigné les membres de Commissions, chaque commission
 choisissant ensuite en son sein son Président et son Rapporteur.
 Les délégués de LA MOTTE DU CAIRE et leurs Responsabilités:

Marcel CLEMENT: Vice-Président
 Président de la Commission de Protection des Rives
 Membre de la Commission P.L.A.C.
 Jean-claude CHABERT: Vice-Président
 Président de la Commission des affaires scolaires et sportives
 Membre de la Commission des finances
 Georges MASSOT : Président de la Commission de l'irrigation
 Délégués suppléants: Edouard REYNIER- Paul MARTIN

Les réunions sont assez nombreuses et importantes, le syndicat s'occupe des
 problèmes des 20 Communes qui le constituent. Les réalisations concernant la
 commune sont évoquées par ailleurs.

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION

Comme pour le SIVOM le Conseil Municipal élit ses délégués pour 6 Ans.
 La MOTTE DU CAIRE a désigné deux délégués:
 Marcel CORREARD - Vice-Président
 Paulette MOLINIER

Délégués suppléants: Bernard LAGARDE
 Jean-claude CHABERT

Le S.I.E. s'occupe essentiellement des renforcements de réseaux, d'électrification
 des campagnes, des branchements privés qu'il subventionne.

LES BATIMENTS PUBLICS

La Poste:

Le montage financier est enfin prêt et les travaux vont pouvoir débuter courant Janvier. Il est apparu au cours de l'étude du dossier qu'il y avait la possibilité d'aménager un cinquième appartement sous les combles.

Il y aurait : 2 T1 à 37 M2.....= 74 M2
 2 T2 à 70 M2.....=140 M2
 1 T3 à 98 M2.....= 98 M2
 Surface habitable totale..... = 312 M2

C'est Monsieur OLIVIER, architecte à CLARET qui a mis le projet au point, le suivi de l'opération étant assuré par Monsieur VERET, technicien O.P.A.H. du S.I.V.O.M.

Rappel du montage financier:

PALULOS : 21 000 x 5.....	105 000 F
F.I.D.A.R.....	125 000 F
E.P.R.....	150 000 F.
PRET MINJOZ.....	484 000 F.
Commune:(10 % autofinancement).....	96 691 F
	<u>960 691 F</u>

Les cinq logements loués rapporteront à la commune dès la première année, une somme qui couvrira amplement l'annuité d'emprunt. Cette réhabilitation du bâtiment de la poste est une opération doublement intéressante pour la commune car elle est, d'une part, très saine sur le plan financier et par ailleurs, elle fortifie le patrimoine communal tout en assurant aux locataires un confort rationnel.

LE COLLEGE

; 1983: l'année du dossier

Le suivi du dossier a été assuré par le SIVOM, la commune, la Direction du Collège, l'Inspection Académique, la D.D.E qui dès le début Mai définissent le programme.

Le 7 Juin, la commission adhoc a délibéré et désigné Monsieur GRANIER, architecte à Manosque dont l'esquisse, au concours d'architectes a recueilli le plus de suffrages pour être le concepteur de l'Internat.

En Juillet La commission retient quatre systèmes constructifs agréés auprès de l'E.N. Il est alors demandé à chacun des constructeurs de chiffrer le montant des travaux d'après l'esquisse de Mr GRANIER.

SEPTEMBRE Deux constructeurs COSTAMAGNA et FIORIO sont

retenus car leurs propositions passent dans l'enveloppe financière.

La Commission SIVOM visite des réalisations selon ces procédés dans la Drôme et les Alpes Maritimes.

19 Octobre :examen de l'APS proposé par Monsieur GRANIER

14 NOVEMBRE::Dépôt du permis de construire APD

Courant Novembre: projet présenté à la C.D.O.I.A.

Décembre: Signature du marché

Janvier: début des travaux

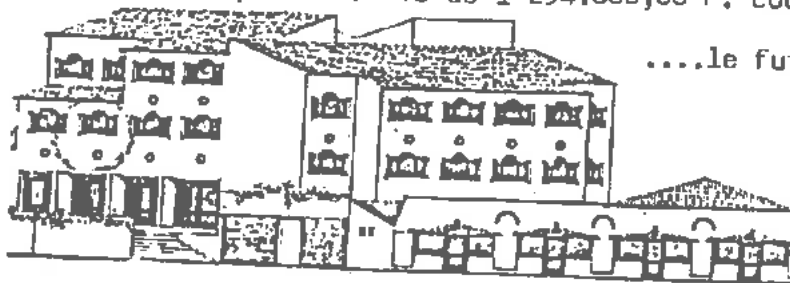
Durée approximative 7-9 Mois

Possibilité de rentrer en Septembre dans les nouveaux locaux.

Rappel du plan de financement

1ère tranche Subvention Education Nationale acquise 1983.....	1. 950.000,00
FIDAR 1ère tranche.....	370.000,00
FIDAR 2ème tranche (relais du Département).....	393.000,00
Participation SIVOM.....	<u>2. 164 000,00</u>
2° TRANCHE Subvention Education Nationale.....	4. 877 000,00
	<u>1. 403.000,00</u>
	6 280 000,00

Le SIVOM récupère par le biais du Fonds de Compensation de la T.V.A. environ 930.000,00 F. d'où une dépense réelle de 1 234.000,00 F. couverte par l'emprunt.



....le futur Collège.

O.P.A. H. Dans notre Commune

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat s'est poursuivie en 1983 avec succès sur notre Commune.

Les résultats de la 1ère année étaient de bonne augure et 1983 a confirmé cette impression.

De nouveaux propriétaires ont obtenu des subventions de l'A.N.A.H. et des P.A.H. et de nombreuses entreprises artisanales de notre canton ont participé à ces améliorations permettant de créer de nouveaux logements locatifs et d'améliorer des résidences principales.

En cette fin d'année le bilan des deux ans d'activité 82-83 s'élève à: 1. 475.000 F de travaux exécutés par nos artisans et à l'attribution de 657 000 F de subvention aux divers propriétaires concernés.

Cet effort permet à ce jour d'afficher au palmarès de la commune 15 Logements rénovés et la venue au village de nouveaux résidents permanents.

Les objectifs de cette opération sont très largement respectés et la commune a pris la tête du canton dans cet effort.

Les perspectives de l'année 1983 se précisent et déjà des dossiers sont en cours d'étude. Précisons que ces aides se terminent fin 1984 et que l'équipe d'animation reste à votre disposition pour vous conseiller.

S'adresser en Mairie de LA MOTTE DU CAIRE à Agnès BLIN-DURIEZ ou à Robert VERET qui se feront un plaisir de vous informer leur mission étant de tenter de résoudre tous vos problèmes techniques et financiers.

VOIRIE

Cette année notre commune a bénéficié d'une petite enveloppe au Programme du SIVOM .

Celle-ci a permis de réaliser les emplois partiels dans de bonnes conditions et le revêtement du chemin de la Croix qui avait été programmé par la commission des routes du S.I.V.O.M.

Nous avons sollicité pour les programmes futurs une priorité pour le chemin des Vignes, à ce jour, les crédits 1984 ne sont pas connus.

La réalisation des travaux d'assainissement se déroule dans de bonnes conditions il ne reste que des finitions à réaliser, et nous remercions l'Entreprise PROVENCE-TRAVAUX qui a conduit ces travaux à la satisfaction générale.



LES ORDURES MENAGERES

=====

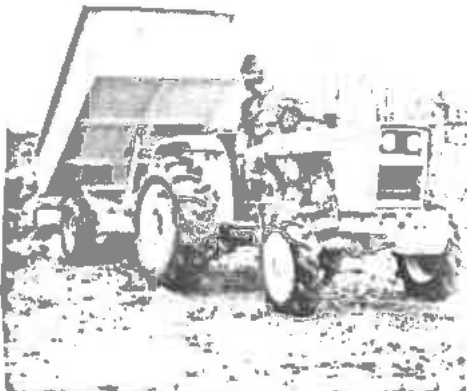
Le ramassage des ordures est réalisé avec notre matériel qui est vétuste il est prévu de changer le tracteur et la remorque au début de l'année 1984 par un matériel plus adapté à nos besoins. Il est nécessaire de rappeler que les ordures ménagères doivent être déposées dans des récipients ou mieux encore dans des sacs étanches le matin du ramassage :

LUNDI- MERCREDI - et VENDREDI.

Un petit effort de chacun de nous profitera au bien être de tous et le village n'en sera que plus propre.

La décharge publique va être aménagée et des endroits précis pour les gravats, la ferraille, et les ordures ménagères seront désignés.

Nous vous demandons de bien vouloir suivre les indications qui seront signalées par les panneaux.



.../...

Dans sa séance du 30 septembre 1983 le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité les comptes administratifs 1982.

<u>Budget Général</u>		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Prévues	921 377,60	485 818
	Réalisées	812 925,10	426 122,74
Recettes	Prévues	921 377,60	485 818
	Réalisées	921 127,80	405 858,86
Profil		excédent 108 202,70	déficit 20263,88
		d'où un excédent global de <u>87 938,82 F</u>	

<u>Service de l'assainissement</u>		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Prévues	130 706	99 835
	Réalisées	72 590,16	45 916,86
Recettes	Prévues	130 706	99 835
	Réalisées	120 318,30	45 916,86
Profil		excédent 56 728,14	

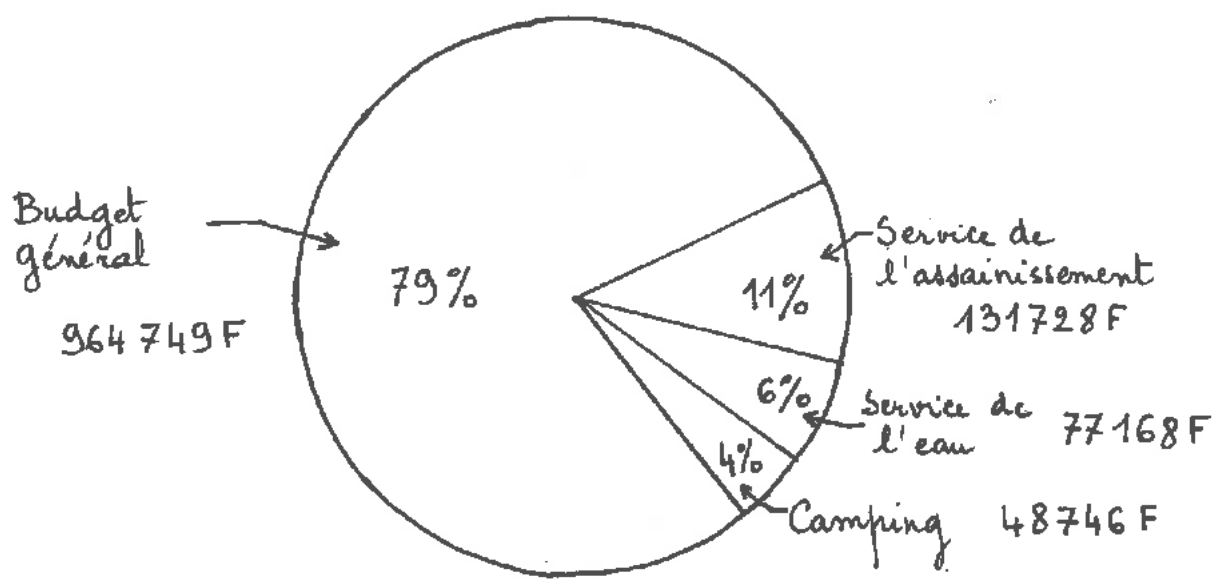
<u>Service de l'eau</u>		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Prévues	79 549	35 746
	Réalisées	67 945,03	29 582,12
Recettes	Prévues	79 549	35 746
	Réalisées	87 113,76	29 582,12
Profil		excédent 19 168,76	

<u>Camping</u>		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Prévues	26 000	4 000
	Réalisées	10 410,21	-
Recettes	Prévues	26 000	4 000
	Réalisées	23 656,74	-
Profil		excédent 13 246,53	

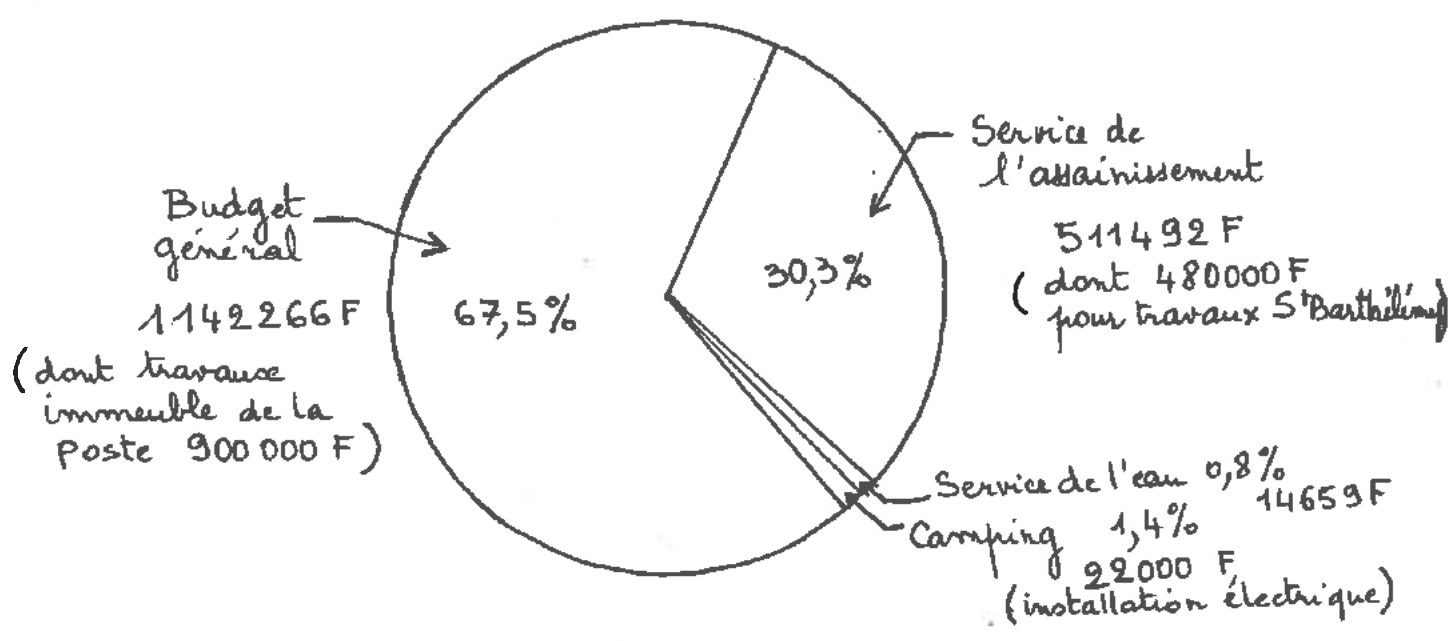
Budgets Primitif et Supplémentaire pour 1983

votés à l'unanimité le 17-2-83 et le 30-9-83
Ils sont équilibrés en Recettes et Dépenses.

Les dépenses et recettes de fonctionnement sont équilibrées à 1222391F

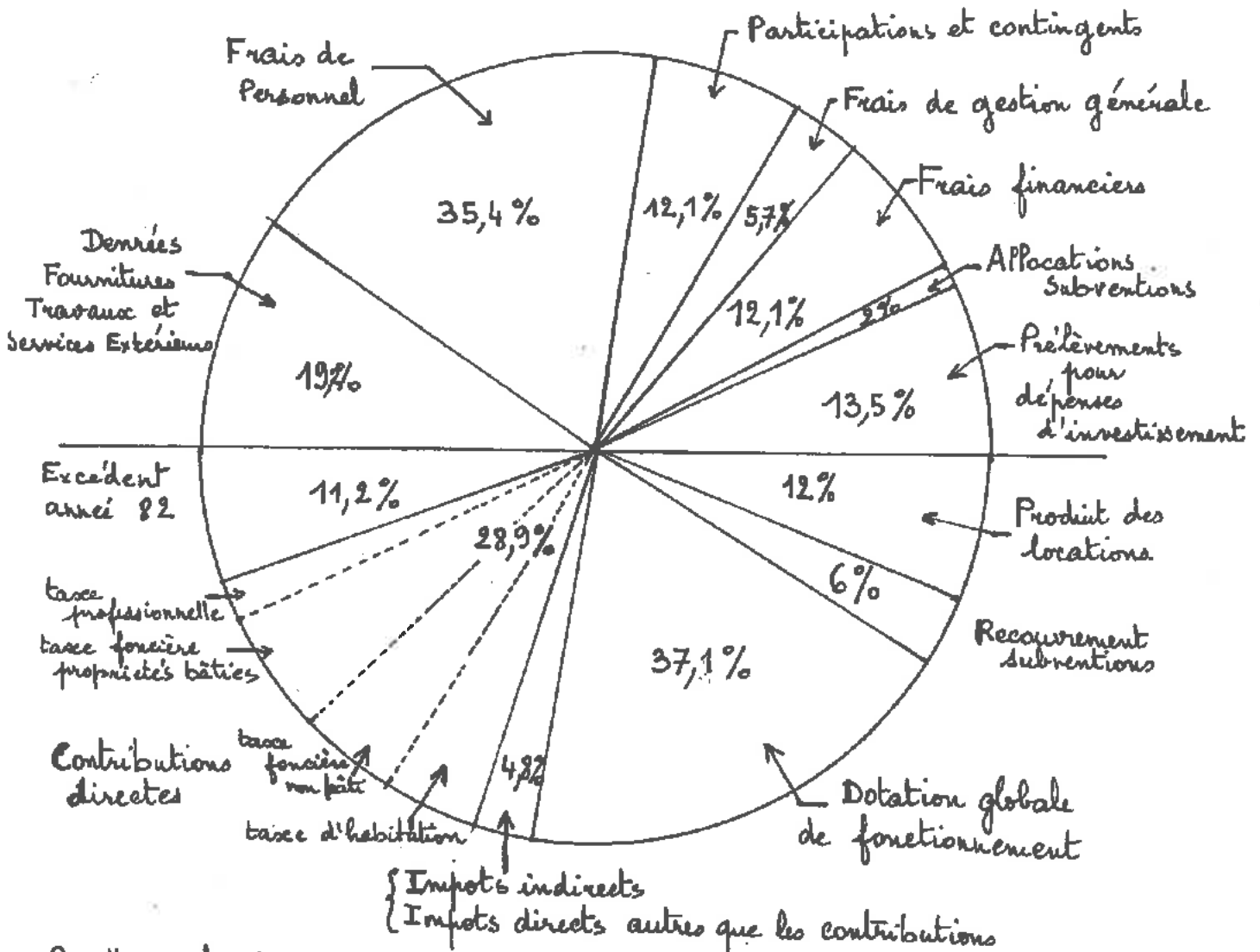


Les dépenses et recettes d'investissement sont équilibrées à : 1690417F



Dépenses fonctionnement : 964 749 F

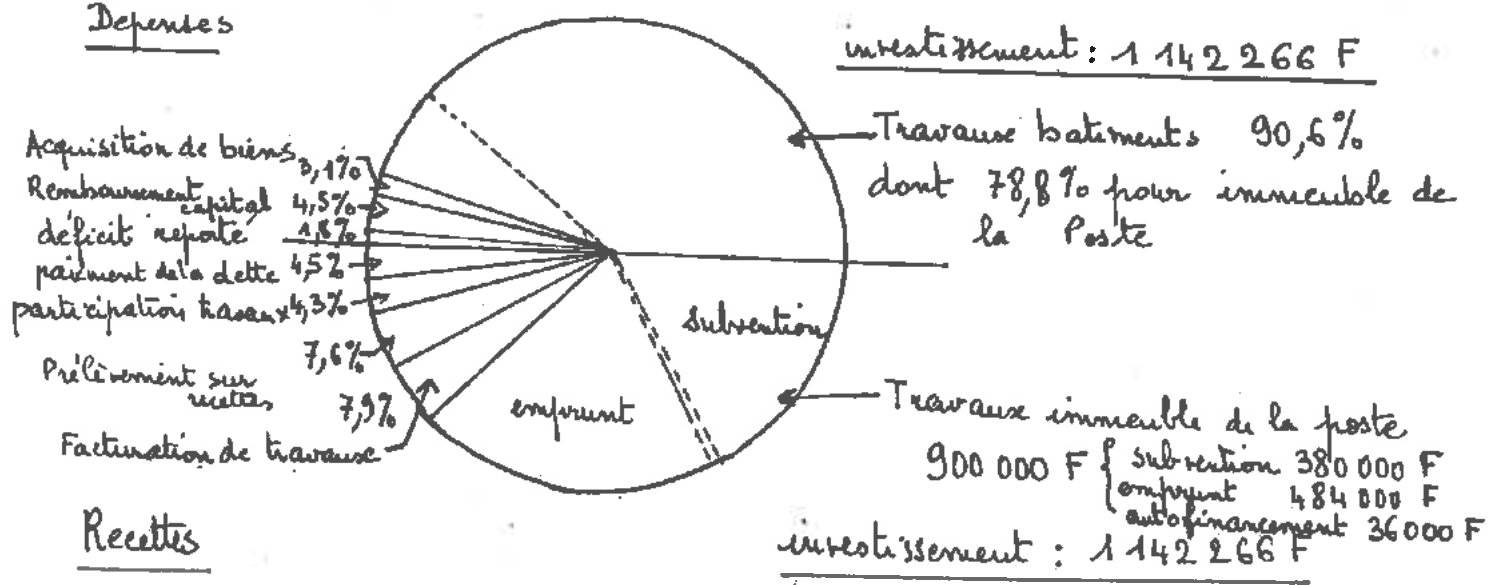
Budget primitif 1983
Budget supplémentaire



Recettes fonctionnement 964 749 F

Dépenses

investissement : 1 142 266 F



Recettes

investissement : 1 142 266 F

LE TEMPS LIBRE AU VILLAGE

Vie des Associations- Manifestations-Fêtes

VIE DES ASSOCIATIONS

Le Foyer des Jeunes et d'Education Populaire :activités 83-et prévisions 1984.

LE SPORT / FOOTBALL

Le tournoi de foot a dû, en raison de la neige, être reporté du lundi de Pâques au 8 MAI. Y ont participé les équipes de:AS JABRON-SC SERRES TURRIERS -CURBANS-CLARET-MONETIER LA MOTTE-

ACTIVITES 1984 :ANIMATEURS

Marcel CLEMENT-Norbert COURT

Equipes "Séniors"

Compte-tenu du nombre relativement faible de licenciés (douze) il n'a pas été possible d'engager une équipe en deuxième division du district des Alpes.

Par contre, une équipe a été engagée dans le championnat départemental UFOLEP à 7 ou elle rencontre BARREME-MEZEL MOUSTIERS-CASTELLANE-et DIGNE -ABAPI.. Ce championnat se déroule en deux phases AUTOMNE ET PRINTEMPS.

Ont signé leur licence au club: Serge AURIC- Angélo AGGIANO-Michel BERNARD- Gilles BIRON-Norbert COURT-Jean-Pierre JOUY-Georges LEMERLE-Stéphane MARCANTONIO Jean-Hubert MEY- Bernard MOUISEL-François PUCHE-Robert ZUNINO.

Equipes Pupilles

Une équipe défend les couleurs du club dans le groupe "C" du Championnat à 7 3 F du district des Alpes. Elle est opposée aux équipes de SERRES-LE POET-PEIPIN-VOLONNE-LARAGNE-Ce championnat se déroule aussi en deux phases automne-printemps Nos "petits" s'y comportent honorablement.

Ont signé leur licence : Jérôme et Lionel BREMOND- Christophe BONVINI- Pierre CHABERT- Jérôme et Olivier FRANCOU- Laurent GOEURY- J.Michel TOUCHE- J.P. TOUCHE Daniel TRAVERSA.

L'école de foot -ball fonctionne le mercredi après-midi sous la direction de Norbert COURT. ALLEZ LES " ROUGE ET NOIR"!

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE : animatrice:Françoise GOEURY

Développer harmonieusement ses muscles, assouplir ses articulations, tel est le but poursuivi par une vingtaine de dames qui (de 20 à 70 ans) se réunissent depuis de nombreuses années au gymnase du Collège.

En 1983-1984, les séances ont lieu le mercredi de 18 H15 à 19 H 15 .Un certificat médical est obligatoire.

A partir de Pâques l'activité gymnastique est remplacée par des promenades en vélo.

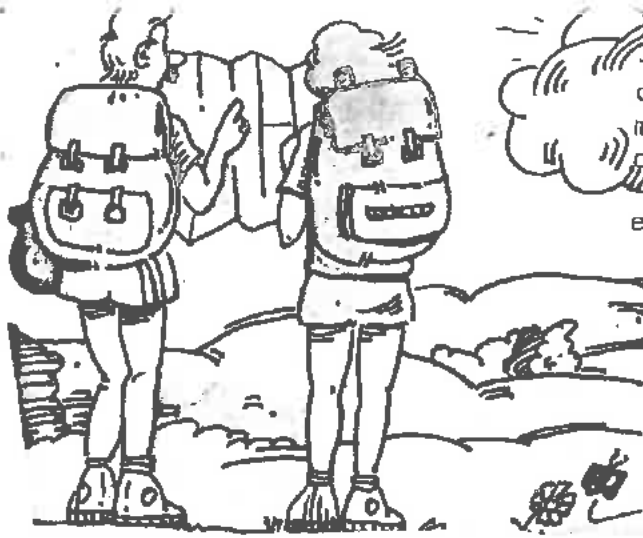
PROMENADES PEDESTRES

Animatrice: Odette LAFAY

Ces sorties ont débuté en Mars le jeudi après-midi tous les 15 Jours.L'heure de départ et l'itinéraire sont affichés en début de semaine. Actuellement une quinzaine de personnes sont intéressées . Après quelques KM en voiture pour varier le but des sorties, les promenades à pied se font au rythme de chacun.

.. / ...





Ayant lieu en semaine elles s'adressent aux personnes qui peuvent se libérer, les participants se situent en majorité dans la tranche de 55-75 ans mais tous les adultes quel que soit leur âge, sont les bienvenus. Il est prévu, en 84, d'accroître le rayon des déplacements en envisageant de temps en temps un petit car au départ. Durant le trimestre JANVIER-MARS si le mauvais temps oblige à annuler certaines sorties, des activités manuelles (macramé par exemple) pourront être organisés au même horaire.

SKI DE PISTE

Animateurs: R. CAMART- J. MICHEL
Bernard MOUISEL-A. VERRIER -O et A DURIEZ

R. et C. CANCE-J C. CHABERT-L. TOUCHE L. LAGARDE
M. GOEURY.

EN 1983, l'absence de neige a obligé les organisateurs à limiter à 3 (au lieu des 6 prévues) le nombre de sorties:
2 après-midi au Col Saint-Jean - 1 Journée à PRA-LOUP
En 1984 l'école de ski prévoit à nouveau 6 sorties au Col ST JEAN de 12 H 30 à 18 H 45 les mercredis: 18 et 25 JANVIER
1- 8- 22 et 29 FEVRIER



SKI DE FOND Animateurs: B. MOUISEL- R. CANCE

En 1983, Robert CANCE a encadré les enfants de l'école de ski. Pendant les vacances de Février, B. MOUISEL a organisé une initiation au ski de fond au MOUSSEREIN. Activité ouverte aux jeunes et aux moins jeunes. Il n'est pas interdit de commencer à plus de 70 ans. La reprise de cette activité est prévue. Elle est liée évidemment aux chutes de neige.

TENNIS : Animateurs : en 1983: J.P. AURAS- et A. VERRIERE pour les adultes
R. CAMART et F. MICHEL pour les jeunes.

Plusieurs tournois ont marqué cette activité.
En Juin lors de la fête du MOUSSEREIN
En Août pour campeurs et Mottois
En Octobre pour les enfants.
L'activité a repris cette année avec la participation de G. LEMERLE le samedi après-midi et le dimanche matin.
Donnons la parole aux jeunes, l'animateur Fabrice MICHEL raconte le tournoi de l'été:

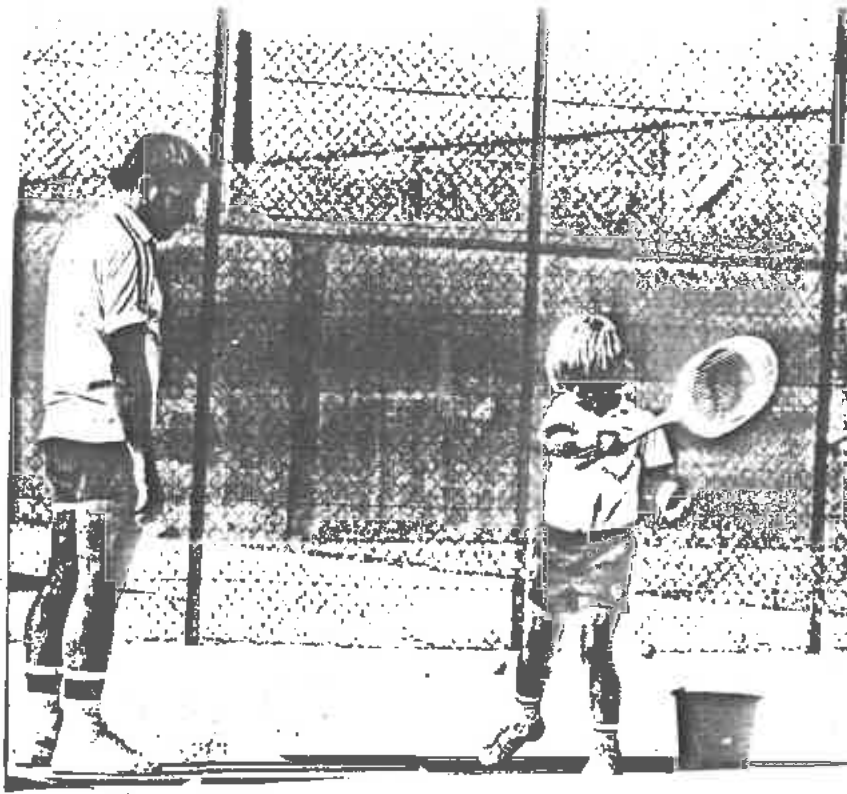
" Le Foyer Rural a organisé cet été son II^e tournoi de tennis au centre de loisirs du Mousserein. Une quarantaine de participants ont joué sur les courts pendant 10 jours. Les nombreux campeurs et estivants se sont régalés et ont apporté tout leur enthousiasme. C'est le 14 Août qu'a eu lieu la finale en double sous les yeux de nombreux spectateurs. Le double MONTERO F. - MICHEL F. remportait ce match face à P. et J. ANFOSSI. LE 15 AOUT devant une assistance nombreuse - Monsieur le MAIRE et Monsieur le DEPUTE étaient présents - la finale en simple était remportée par F. MICHEL qui s'imposait sans gros problème devant un jeune et très aimable campeur de ST ETIENNE (42). Ce tournoi a été clôturé après la finale en simple par une magnifique remise des prix récompensant les meilleurs et les autres. Notre village peut être fier des résultats des jeunes du pays : 1^{er} jeune: L. CANCE- 1^{ère} Dame: J. ANFOSSI.
Vainqueur en simple : F. MICHEL
Vainqueur en double : F. MONTERO- F. MICHEL
Ce tournoi organisé par les jeunes mottois du foyer sous la conduite du MNS Patrick ANFOSSI fut un véritable succès et attira pendant 15 Jours une foule de personnes au centre du MOUSSEREIN, alors à l'an prochain!

remportée

TOURNOI DE L'AUTOMNE

Après les 6 séances d'initiation de tennis du Foyer pour les jeunes l'initiateur F. MICHEL a organisé un tournoi avec les 9 enfants Ayant tous accompli de très gros progrès et un travail magnifique c'est finalement Jérôme FRANCOU qui remportait ce tournoi devant Pierre CHABERT.

Bravo !



TENNIS DE TABLE

Animateurs: M. GOEURY -R. CAMART
E. ANTONI

Horaires

débutants du village: MARDI: 7H à 18 H

Collège: Mardi de 19H30 à 20 H. 30

autres joueurs du village: Vendredi de 18 H à 19 H.

Des rencontres sont prévues avec les équipes de: Valernes- Peyruis-Valbelle-

Mardi 6 Décembre à 20 H 30 : LA MOTTE-VALERNES- Mercredi 11 Janvier: 20H30: MOTTE-PEYRUI

Mardi 24 Janvier: 19 H. 30 : Tournoi des Jeunes à LA MOTTE

Mardi 31 Janvier: 20H 30 Tournoi des Jeunes et Adultes à LA MOTTE.

Samedi 3 ou 10 Mars à 20 H 30 : Valbelle-LA MOTTE-Castel Bevons

Mardi 20 Mars à 19H 30: tournoi des jeunes à LA MOTTE

Mardi 27 Mars à 20 H 30 Tournoi des jeunes et adultes à LA MOTTE

Dimanche 6 Mai toute la journée à DIGNE: Rencontres inter-Foyers.

Activités manuelles: animateurs : F. GOEURY- L. TOUCHE

L'atelier de travaux manuels fonctionne comme l'an dernier le mercredi de 13H45 à 15 H pour les 6- 10 ans.

De 15 H 15 à 17 H pour les 10-16 ans.

Techniques pratiquées: émaillage sur cuivre- Tapisserie - vannerie.

ACTIVITES RECREATIVES LA GALETTE DES ROIS (le 15 Janvier 1983)

a été animée par le groupe " Les Galériens" sympathique trio qui au rythme des vieilles- tambourins et divers instruments anciens, accompagnant danses et chants régionaux, nous a fait partager son attachement à la terre provençale.

LE BAL MASQUE du 19 Mars a vu se présenter les personnages les plus divers quant à l'origine l'âge ou la fonction.

LA FETE DU MOUSSEREIN

Du 26 Juin a été malheureusement perturbée par l'averse au moment où de nombreux spectateurs applaudissaient les acteurs des jeux populaires qui auraient permis de découvrir les mille et une utilisations possibles de la brouette.

ACTIVITES PREVUES POUR CETTE ANNEE



Deux lotos : samedi: 10 Décembre à 17 Heures
Vendredi 23 DECEMBRE à 20 H 30

Galette des rois : samedi 14 JANVIER à 21 Heures
BAL MASQUE : en MARS

ACTIVITES CULTURELLES

INITIATION AU PROVENCAL

: animateur: R. MAGNAN

organisée depuis novembre 1981, cette activité (chants et histoires provençales- étude de petits dialogues) se poursuit en 83-84 le jeudi de 20H30 à 22 H à la Mairie. Elle rassemble une quinzaine de participants.

CONFERENCES " Grands Reportages", celles prévues en 83 ont eu lieu ISRAEL et les SEYCHELLES

EN 1984, une seule est prévue: LE JAPON, le 16 AVRIL

ANIMATIONS DIVERSES

Exposition sur les bandes dessinées : DU 8 au 13 Août une centaine de bandes dessinées nous ont été prêtées par l'Office Régional de la Culture. De nombreux enfants (souvent une vingtaine par demi-journée) ont pu les dévorer tout en s'efforçant de reconnaître les personnages présentés sur des maquettes grandeur nature.

EN 1984: le Foyer souhaite organiser une animation culturelle par mois: Montage audio-visuel, films, spectacles- observations astronomiques- chorale- ensemble musical.

Chaque mois le programme de toutes les activités du Foyer (celles qui s'ajoutent au programme régulier) sera affiché rue S^{te} Catherine et dans divers points du village. A titre d'exemple: voici le programme de JANVIER:

Mercredi 11 Janvier - 17 H :Galette des Rois pour les enfants membres du Foyer
20 H. Rencontre tennis de table.

Samedi 14 Janvier à 21 H: Galette des Rois adultes: chants et danses avec animateurs extérieurs.

Mardi 17 (ou Jeudi 19) Montage audio-visuels: DIGNE et sa Région - Les gorges du Verdon- Flore Alpestre.

Mercredi 18 : lère sortie de l'école de ski

Mardi 24 : à 19H 30 tournoi de tennis de table des jeunes de LA MOTTE

Mercredi 25 : 2ème sortie de ski

Mardi 31: 20H 30 Tournoi de tennis de table -Adultes et jeunes de LA MOTTE

En raison de l'accroissement des coûts pour chaque animation une minime participation financière devra parfois être demandée aux spectateurs.

Le Foyer est prêt à créer de nouvelles activités, à accroître le nombre des animations. Votre participation lui montrera q'il peut continuer dans ce sens.

ASSEMBLEE GENERALE Elle a eu lieu le : 27 SEPTEMBRE 1983

Le nouveau conseil d'administration a été constitué:

PRESIDENTE: Paule CAMART

Vice-Présidentes: Agnès VERRIERE- Odette LAFAY

Trésorière: Liliane TOUCHE

Trésoriers adjoints: R. CAMART -J.P. CHAVILLON

Secrétaire: M.H. MICHEL

Secrétaire adjointe: Agnès BLIN-DURIEZ

Un grand merci à Françoise GOEURY pour tout le temps qu'elle a consacré au Foyer pendant quatre ans.

Les activités du Foyer sont ouvertes à tous à partir de 6 ans. La cotisation annuelle est réglée à Liliane TOUCHE ou au responsable de l'activité choisie. Toutes les activités sportives sont couvertes par l'assurance omnisport UFOLEP.

	25 Francs	35 Francs
LICENCE UFOLEP 16 Francs	24 Francs

La licence UFOLEP en totalité et une partie de la cotisation sont versées à l'Association Départementale à DIGNE.



.../...

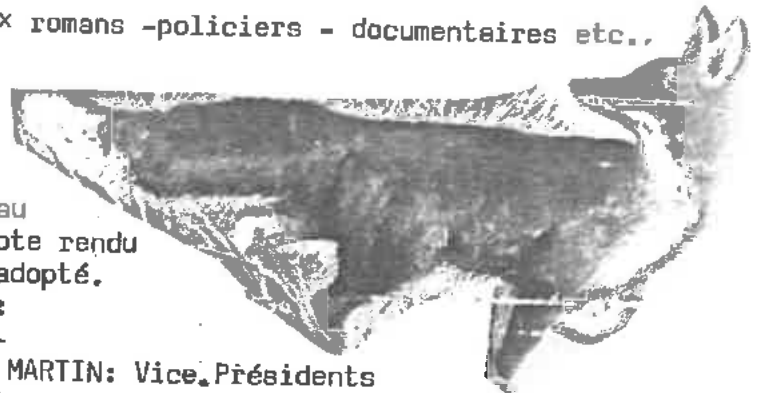


LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

:Responsable: Paule CAMART

Les prêts de livres ont lieu le vendredi de 11H à 11H45 dans une salle du Collège.

Vous y trouverez: nouveaux romans - policiers - documentaires etc.,

SOCIETE DE CHASSE :

Elle a tenu son Assemblée Générale le 19 AOUT 1983 au cours de laquelle le compte rendu moral et financier a été adopté.

Le bureau a été renouvelé:

Patrick MASSOT: Président-

Henri CLEMENT et Jean-Luc MARTIN: Vice-Présidents

Guy PELLEAUTIER : Secrétaire

Jacques MICHEL : Trésorier

Membres: Alain MARTIN-Angélo AGGIANO- Nicolas MAGNAN-André MAUREL

LES SAPEURS POMPIERS

Ont eu des interventions efficaces et délicates au cours de l'été une à MELVE, l'autre à SIGOYER.

Les autres sorties ont eu lieu pour des interventions de moindre importance telles que, des feux de cheminée, ou de broussailles.

Nous remercions tous les membres du corps des sapeurs pompiers et souhaitons que leurs conditions d'intervention soient améliorées notamment par l'équipement en petit matériel qui aura lieu au cours de l'année 1984.

FETES ET MANIFESTATIONS

LE 14 JUILLET :Le bal public a été précédé d'une retraite aux flambeaux. Entraînés par les marches militaires que diffusait le haut-parleur installé sur l'estafette municipale (cet appareil doit être prochainement acquis par la commune pour les annonces municipales) enfants et adultes ont parcouru allègrement les rues de notre village.

FETE DE LA SAINTE MADELEINE

: elle a été agrémentée par un épéritif -concert avec la participation de plusieurs accordéonistes de SISTERON et par la prestation du groupe provençal " Lei Moussi". En plus de l'animation prévue sur la place, les danseurs ont effectué un tour de ville et quelques danses au sommet de la rue casse-cul et au village de retraite. Ces deux prestations s'ajoutent aux animations habituelles : bal- lancer de la mongolfière- concours de boules.

VOYAGE EN CAR:Le dimanche 25 Septembre un car confortable a conduit sous un beau soleil, 28 Mottois et Mottoises dans le département du Vaucluse: Carpentras Fontaine de Vaucluse- Gordes- L'Abbaye de Sénanque- Roussillon.

FETES DE FIN D'ANNEE Après-midi récréative : pour marquer la période de Noël le Jeudi 15 Décembre à 15 Heures une après-midi récréative réunira les personnes de plus de 60 ans et leur conjoint (e). Accordéon et guitare accompagneront les chansons de la Belle Epoque. Un goûter sera offert à l'entr'acte.

.../...

EXPOSITIONS: Du 9 au 13 AOUT, Monsieur ANDRE Eugène a exposé dans la salle de LA MAIRIE, une remarquable collection de photos et cartes postales anciennes documents qu'il a, après les avoir fait agrandir, lui-même encadrés. Une occasion pour les anciens Mottois de revivre leur jeunesse, une idée originale qui a permis aux jeunes et aux nouveaux venus à la MOTTE de connaître leur village au début du siècle.

Au cours de cette même semaine nous avons également découvert le talent de Madame Ghislaine- VENTURE-CLEMENT- :portraits- natures mortes -reproductions- la diversité de ces tableaux donnant une idée de la variété des sources d'inspiration de notre concitoyenne.

Beaucoup de visiteurs pour cette double exposition. Un souhait aussi: renouveler l'expérience et inciter les artistes locaux à nous faire connaître leurs oeuvres.

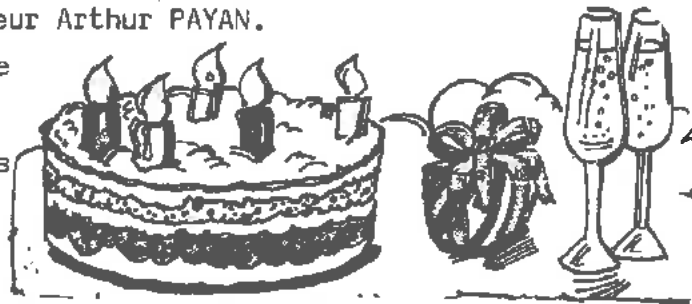
MANIFESTATIONS

Le 23 AOUT à 18 Heures, Monsieur le Député François MASSOT, Monsieur le Maire et toute la population se sont réunis à la Mairie pour une double cérémonie:

- La remise à Monsieur Edouard REYNIER d'une distinction bien méritée: la médaille communale.

- La célébration du centenaire de Monsieur Arthur PAYAN.

Avoir plus de cent ans, réciter un poème de Victor Hugo, effectuer chaque jour, allègrement de grandes promenades, être présent à tous les bals de l'été, telles sont les performances réalisées par notre centenaire, maintenant parisien, que nous souhaitons voir, aussi alerte, parcourir pendant de nombreuses années encore les rues de notre village durant les mois d'été.



COMITE DES FETES

Malgré l'accroissement des charges qui s'élèvent pour l'exercice 1983 à 20 136,97 F on note, début décembre, un reliquat de 6 968,80 F.

Merci à tous les généreux donateurs qui ont permis le succès de notre fête patronale (les listes de souscription déposées chez les commerçants ont permis de recueillir une somme de : 8.028 F).

VELISURFACE : Un nouveau sport: le vol à voile verra-t-il le jour à LA MOTTE? Le véli-club de Sisteron- Thèze souhaiterait que soit créée à la Bâtie-Neuve une piste d'envol et d'arrivée de planeurs. Ce lieu jouit, semble-t-il, de courants ascendants particulièrement favorables à l'envol de planeurs, ces appareils étant propulsés non par avion à moteur mais par un treuil déroulant un câble .. Quatre techniciens de ce sport sont venus exposer leur point de vue, donner des informations, répondre aux questions posées le vendredi 25 Novembre à la Mairie. Le problème est à l'étude. Le Conseil Municipal devra se prononcer, nous saurons bientôt si des essais pourront être tentés.

NOTRE SANTE

SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

S'il y a un service qui a du mal à se mettre en place c'est bien des soins infirmiers à domicile.

Sous l'égide de la Mutuelle Familiale de Sisteron et Région, deux dossiers ayant été avalisés par la D.D.A.S.S.04 n'ont pas reçu l'agrément de la CRIS, à l'échelon régional. Motif invoqué: " la population des secteurs d'intervention ne justifie pas la création de deux services distincts". Ces deux secteurs: Sisteron ville et les cantons de Noyers, La Motte, Turriers et Sisteron Campagne n'avaient pu fusionner à la suite du revirement de position de la municipalité Roman à Sisteron.

Ainsi après dix huit mois d'enquêtes, de dossiers, on revenait à la case Départ! Le 30 Mai 1983, une nouvelle réunion a lieu à Sisteron où la solution que nous préconisons depuis le début est adoptée, à savoir que Sisteron et les 4 cantons voisins fusionneront en un seul secteur.

Une deuxième réunion en Juin, permettra d'élire les représentants de chaque canton au sein du nouveau service " Soins Infirmiers à domicile du Sisteronnais." Paulette MOLINIER- Louis TOUCHE-Maire de Vaumeilh- et Marcel CLEMENT représentent le canton de LA MOTTE. Le Bureau d'Aide Sociale de la ville de Sisteron en sera le support financier et administratif au début avant que le service n'assure son autonomie financière par une gestion propre.

La CRIS devrait donner son agrément à la fin de l'année

Espérons que cette fois sera la bonne et que ce service si attendu pourra se mettre en place début 1984.

DE NOUVELLES INSTALLATIONS: L'année 1983 aura permis d'étoffer le nombre de nos praticiens en matière de santé. Avec la venue de Mme LEMERLE, Infirmière, en Juillet, et celle de M. LABARTHE, Kinésithérapeute, en Septembre, nous avons maintenant, sur place, des intervenants qui complètent heureusement la tâche de notre médecin Madame le Docteur SANTUCCI et celle de notre chirurgien dentiste Mr BRUN. Nous souhaitons à ces nouveaux venus une bonne intégration parmi nous et la réussite professionnelle.

ARRIVEES ET DEPARTS

Dans les administrations:

A L'EQUIPEMENT : Monsieur André MEGIS, notre ingénieur, nous quitte pour rejoindre la subdivision de RIEZ, son pays natal, après un séjour de trois ans à LA MOTTE, pendant lequel nous avons pu apprécier sa compétence et ses qualités humaines.

Il sera remplacé à ce poste par Mr DENHEZ qui nous vient de la D.D.E. à DIGNE. Monsieur BURLE, conducteur de travaux et chargé de la voirie communale a été muté à sa demande à SISTERON. On attend son remplaçant.

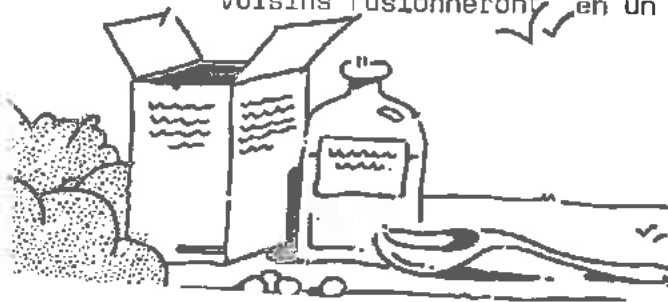
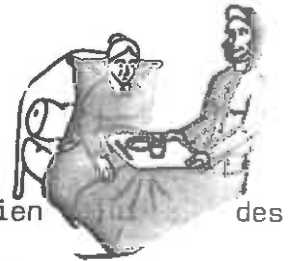
A L'O.N.F. Arrivée de Mr PERRIER et de sa famille en remplacement de Mr KMIECK.

A LA GENDARMERIE Départ du gendarme P. MARCHAND remplacé Monsieur RADUX

DANS LES COMMERCES On note le départ à l'hôtel des Négociants de Corrine et J.C. CLARES remplacés par Mr CHABRAT et l'arrivée à la Boulangerie de Marcel FABRE et de sa famille.

A tous les nouveaux venus, meilleurs vœux de réussite professionnelle.

.../...



UN CONTE DE FEE POUR 21 DE NOS ENFANTS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE INVITÉS PAR LE
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE AU NOËL DE L'ÉLYSÉE

Rompant avec la tradition qui voulait que ce soit les enfants de la région parisienne qui étaient invités au Noël de l'Élysée, François MITTERAND a innové en y faisant participer cette année des petits écoliers ruraux. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur ayant été désignée avec deux autres régions, il a fallu choisir un village- Ce choix s'est porté sur LA MOTTE DU CAIRE, et il n'est pas le fait du hasard, puisque nous avons bénéficié de toute la sollicitude de Michel PEZET, Président du Conseil Régional, de François MASSOT, notre Député, de Mr le Préfet GUYON, et du Président du Conseil Général Héloïse CASTOR. Marcel CLEMENT a adressé à chacun d'eux une lettre de remerciement pour la contribution qu'ils ont apportée à ce choix qui honore notre commune et pour les heures de grand bonheur qu'ils ont fait vivre à nos enfants. Mais laissons ces derniers raconter leur merveilleux voyage.

SOMMAIRE

I LE MOT DU MAIRE

II VOS ELUS ET LEURS RESPONSABILITES

III BATIMENTS PUBLICS

IV VOIRIE

V LES FINANCES

VI LE TEMPS LIBRE AU VILLAGE

VII NOTRE SANTE

VIII ARRIVEES ET DEPARTS

IX UN CONTE DE FEE; Noël à l'Elysée pour 21 enfants de l'Ecole Primaire.
